

REINSCRIPTION DES ELEVES INGENIEURS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

REINSCRIPTION EN DEUXIEME & TROISIEME ANNEE

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **deuxième et troisième année** que la réinscription à l'ENSIAS au titre de l'année universitaire 2024-2025 aura lieu selon le planning suivant :

TROISIEME ANNEE : le jeudi 05 septembre 2024 à partir de 9h30.
DEUXIEME ANNEE : le vendredi 06 septembre 2024 à partir de 9h30.

Pièces à fournir pour l'inscription administrative à l'ENSIAS

- 2 photos d'identité. (Portant nom de l'élève ingénieur)
- 1 copie de la carte d'identité nationale.
- Pour les étrangers 1 copie de la carte de séjour /passeport
- Le reçu prouvant le règlement des frais d'assurance (sur place)
- Une copie signée et datée avec la mention lu et approuvé de l'engagement annexé au règlement des études de L'ENSIAS

NB : Aucune inscription n'aura lieu si l'une des pièces ci-dessus manque.